

4.5 Emploi de la fonction publique

En France, au 31 décembre 2014, la **fonction publique** emploie 5,6 millions de salariés. Près de la moitié (44 %) travaille dans la fonction publique de l'État (FPE), 35 % dans la fonction publique territoriale (FPT) et 21 % dans la fonction publique hospitalière (FPH). Dans l'ensemble des trois versants de la fonction publique, on décompte 192 400 bénéficiaires de **contrats aidés**, soit une hausse de 14,2 % par rapport à 2013.

Entre fin 2013 et fin 2014, les effectifs de la fonction publique progressent de façon moins marquée que l'année précédente. Hors contrats aidés, la hausse est de 0,3 % (après + 0,6 % en 2013). L'emploi y compris contrats aidés augmente, quant à lui, de 0,7 % (après + 1,5 % en 2013), soit 40 300 agents supplémentaires. Dans la FPE, l'emploi y compris contrats aidés est stable, après une hausse de 1,0 % l'année précédente. En revanche, il continue de progresser dans les deux autres versants : + 0,9 % dans la FPH et + 1,5 % dans la FPT (contre respectivement + 1,7 % et + 2,0 % en 2013). Au sein de la FPE, l'augmentation des effectifs des **établissements publics** administratifs (EPA) compense la baisse du nombre d'agents des ministères. Le ministère de l'Écologie perd 8,5 % de ses effectifs (- 5 300 postes) suite notamment au transfert de postes vers un nouvel établissement public, le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA). Le ministère de la Défense perd, pour sa part, 3,8 % de ses emplois. À l'inverse, le ministère

de la Justice et le ministère de l'Intérieur gagnent respectivement 1 500 postes (+ 2,0 %) et 2 600 postes (+ 0,9 %) par rapport à 2013. Enfin, l'emploi est relativement stable au ministère de l'Éducation nationale. Dans la FPT, l'évolution des effectifs des organismes intercommunaux reste dynamique (+ 3,4 %, après + 5,0 %) de même que celle des communes (+ 1,5 %, après + 1,8 %). Deux facteurs expliquent l'essentiel de ces augmentations : la hausse du nombre de bénéficiaires de contrats aidés et celle des effectifs de la filière de l'animation, suite notamment à la généralisation des nouveaux rythmes scolaires. L'emploi augmente plus modérément dans les organismes départementaux et dans les régions. Dans la FPH, la hausse des effectifs atteint 2,8 % dans les établissements médico-sociaux non rattachés à des centres hospitaliers ; elle est moins marquée dans les hôpitaux (+ 0,7 %).

En 2014, le nombre d'agents relevant du **statut** « fonctionnaires » augmente dans les trois versants de la fonction publique. Ils représentent 62 % des agents dans la FPE, 74 % dans la FPT et 71 % dans la FPH.

La répartition par catégorie hiérarchique est très différente selon les versants de la fonction publique. Dans la FPE, 52 % des salariés appartiennent à la catégorie dont la qualification est la plus élevée (catégorie A) contre 31 % dans la FPH et 9 % dans la FPT. Les agents de la catégorie C restent, quant à eux, plus nombreux dans la FPT (77 %) et dans la FPH (50 %). ■

Définitions

Fonction publique : on distingue trois versants de la fonction publique. La fonction publique de l'État (FPE), la fonction publique territoriale (FPT) et la fonction publique hospitalière (FPH). Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Statuts des agents de la fonction publique : on distingue les salariés de la fonction publique par leur statut de fonctionnaire, contractuel, militaire, bénéficiaire de contrat aidé ou « autre catégorie et statut ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Contrat aidé, emploi aidé, établissement public, poste principal dans la fonction publique, système d'information sur les agents des services publics (Siasp) : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « L'emploi dans la fonction publique en 2014 », *Point Stat*, DGAFP, juillet 2016.
- « L'emploi dans la fonction publique en 2014 », *Insee Première* n° 1586, mars 2016.
- « Les agents en position de mobilité au 31 décembre 2014 », *Stats Rapides*, DGAFP, février 2016.
- « En 2014, l'emploi dans la fonction publique reste en hausse mais ralentit », *Informations rapides* n° 303, Insee, décembre 2015.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Effectifs des trois versants de la fonction publique

en milliers

Au 31 décembre	2010 ¹	2011	2012	2013	2014
Ensemble de la fonction publique d'État	2 507,5	2 466,2	2 450,8	2 476,5	2 475,6
Ensemble de la fonction publique territoriale	1 876,2	1 881,8	1 912,8	1 951,4	1 981,5
Fonction publique hospitalière	1 130,4	1 145,2	1 153,2	1 172,6	1 183,6
Total	5 514,2	5 493,2	5 516,8	5 600,4	5 640,7

1. Hors Établissement Français du Sang.

Champ : France hors Mayotte, postes principaux, y c. contrats aidés.

Source : Insee, Siasp.

Effectifs de la fonction publique de l'État

en milliers

Au 31 décembre	2013	2014
Éducation, enseignement supérieur et recherche	1 396,3	1 405,7
Économie, finances et industrie	164,6	161,5
Intérieur	287,8	290,4
Logement, transports et développement durable	81,6	79,6
Justice	78,2	79,7
Affaires sociales, santé et travail	101,9	102,7
Défense	281,1	270,7
Autres	85,0	85,3
Total	2 476,5	2 475,6
dont : ministères	1 928,0	1 913,6
établissements publics à caractère administratif	548,5	562,0

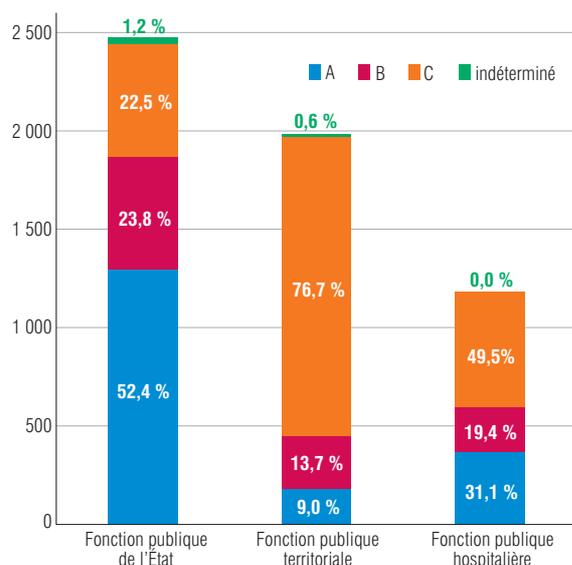
Note : ministères et ministères de tutelle des établissements publics administratifs de statut de droit public.

Champ : France hors Mayotte, postes principaux, y c. contrats aidés.

Source : Insee, Siasp.

Effectifs de la fonction publique par catégorie statutaire au 31 décembre 2014

effectifs en milliers



Note : une catégorie hiérarchique a été attribuée aux contractuels selon leur code grade et tous les bénéficiaires de contrats aidés sont classés ici en catégorie C.

Champ : France hors Mayotte, postes principaux, y c. contrats aidés.

Source : Insee, Siasp.

Effectifs de la fonction publique hospitalière

en milliers

Au 31 décembre	2013	2014
Hôpitaux	1 033,2	1 040,4
dont médecins ¹	112,8	114,9
Établissements médicaux sociaux ²	139,4	143,3
dont médecins ¹	1,9	1,9
Total	1 172,6	1 183,6

1. Y c. internes ; hors praticiens hospitalo-universitaires recensés avec les effectifs de la fonction publique de l'État.

2. Y c. établissements d'hébergement pour personnes âgées.

Champ : France hors Mayotte, postes principaux, y c. contrats aidés.

Source : Insee, Siasp.

Effectifs de la fonction publique de l'État par statut

en milliers

Au 31 décembre	2013	2014
Fonctionnaires	1 529,4	1 537,9
Militaires	309,8	303,4
Contractuels, autres catégories et statuts	561,4	551,3
dont : ouvriers d'État	33,3	31,2
enseignants des établissements privés sous contrat	139,8	141,6
Bénéficiaires de contrats aidés	75,9	83,0
Total	2 476,5	2 475,6

Note : ministères et ministères de tutelle des établissements publics administratifs de statut de droit public.

Champ : France hors Mayotte, postes principaux, y c. contrats aidés.

Source : Insee, Siasp.

Effectifs de la fonction publique territoriale

en milliers

Au 31 décembre	2013	2014
Régions	82,1	82,8
Fonctionnaires	70,9	71,6
Contractuels, autres catégories et statuts	10,2	9,9
Bénéficiaires de contrats aidés	0,9	1,3
Départements	369,0	371,0
Fonctionnaires	285,8	287,1
Contractuels, autres catégories et statuts	76,1	75,5
dont assistants maternels et familiaux	35,7	36,1
Bénéficiaires de contrats aidés	7,2	8,4
Secteur communal ¹	1 500,3	1 527,7
Fonctionnaires	1 096,4	1 109,3
Contractuels, autres catégories et statuts	339,3	341,3
dont assistants maternels et familiaux	14,6	14,0
Bénéficiaires de contrats aidés	64,6	77,1
Total	1 951,4	1 981,5
dont bénéficiaires de contrats aidés	72,6	86,8

1. Y c. OPHLM, caisses de crédit municipal, régies et EPA locaux.

Note : collectivités territoriales et établissements publics à caractère administratif (EPA).

Champ : France hors Mayotte, postes principaux, y c. contrats aidés.

Source : Insee, Siasp.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et
en couleur sont
définis plus bas ou
dans la rubrique
« Définitions »
en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-
page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page

Toutes les définitions
sont regroupées dans la
rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables
gratuitement pour
approfondir le sujet
Adresses des sites
Internet à retrouver dans
la rubrique « Adresses
utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (-0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à +0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à +0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2nd semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (-17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (-9,3 % pour le gazole, -6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2017 - Insee Références

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

(-7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (-3,9 % fin 2015, après -2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (-0,2 % fin 2015, contre +0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+1,2 % en moyenne, après +1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+8,9 %, après +4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+0,6 %, après -0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+5,3 % en moyenne en 2015, après -4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹			Évolution 15/14		
	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,0	0,2			
Ensemble (hors tabac)	9 801	0,0	0,0			
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5			
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6			
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6			
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6			
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1			
Tabac	199	0,3	0,3			
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2			
Habillement	350	-1,2	-0,3			
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0			
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2			
Loyers d'habitation	609	0,6	0,5			
Entretien et réparation courante du log.	146	1,3	1,1			
Distribution d'eau et autres services	188	1,5	1,5			
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0			
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5			
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4			
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7			
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6			
Verre, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4			
Outils pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2			
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6			
Santé	1 008	-1,2	-1,4			
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9			
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5			
Transport	1 504	-1,5	-1,1			
Achats de véhicules	335	0,8	1,9			
Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2			
Services de transport	279	0,9	-1,1			
Communications	257	0,4	1,0			
Services postaux	18	8,9	8,8			
Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8			
Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2			
Loisirs et culture	792	0,2	0,9			
Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7			
Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4			
Autres articles et équip. de loisirs	209	-0,1	0,7			
Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1			
Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5			
Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4			
Éducation	23	1,5	1,2			
Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6			
Restauration et cafés	613	1,3	1,3			
Services d'hébergement	184	1,7	2,9			
Autres biens et services	1 286	1,2	1,2			
Soins personnels	290	-0,2	0,1			
Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0			
Protection sociale	434	1,6	1,4			
Assurances	250	2,6	2,9			
Services financiers	67	0,7	0,7			
Autres services	130	1,0	0,7			

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Note : base 100 en 2015.
Champ : ensemble des ménages.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2015

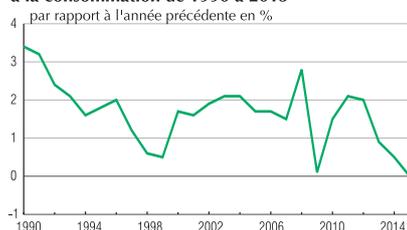
glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	- 17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	- 9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	- 8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	- 7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	- 7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	- 6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	- 6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	- 4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	- 4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14	15/14	
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	-0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	-0,6	Malte	1,3
Espagne	-0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	-0,2	Portugal	0,3
Finlande	-0,2	Slovaquie	-0,5
France	0,3	Slovénie	-0,6
Grèce	0,4	Zone euro	0,2
Irlande	0,2	UE	0,2
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Eurostat.

Des données de cadrage européennes ou mondiales